

**AUTORISATION DE TRAVAUX SUR LES FONDS LOUES  
PAR CONVENTION PLURIANNUELLE D'EXPLOITATION AGRICOLE**

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'exploitation agricole établie entre

.....(bailleur)

et.....(preneur)

sur les parcelles situées sur la commune de.....,

pour une surface totale de .....

ladite convention prenant effet le.....,

le bailleur autorise le preneur à effectuer les travaux d'amélioration suivants :

Parcelles	Descriptif de l'amélioration*	Montant estimatif des travaux

\* Exemple : démaquisage sur une surface d'environ 2 ha, clôtures d'un linéaire d'environ 1200 ml, hangar agricole d'environ 200 m<sup>2</sup>, etc.

Le coût des améliorations faites au fonds (déduction faite des subventions éventuellement obtenues par le preneur) sera pris en charge selon les modalités suivantes (*cocher la case retenue*) :

Le coût des améliorations entraînera une réduction du loyer de l'année (des années) suivant les travaux.

Le coût des améliorations donnera lieu à une indemnité de la part du bailleur à la fin de la convention pluriannuelle en cas de non renouvellement de celle-ci, calculée selon l'article L. 411-71 du code rural et de la pêche maritime.

Le coût des améliorations sera partiellement pris en charge par le bailleur, à raison de .....%, dans les ..... mois suivant la présentation des factures afférentes aux travaux.

Le coût des améliorations sera entièrement pris en charge par le preneur.

Autre : .....

En outre, dans le cas où la mise en valeur nécessiterait des travaux de défrichement, le bailleur autorise le preneur à demander une autorisation de défrichement auprès des services de l'Etat compétents.

Fait à ..... le .....

Le bailleur : .....